



PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de VERZY
du 1er décembre 2025

Le lundi 1er décembre 2025 à 18h30 le conseil municipal s'est réuni présidé par Monsieur le Maire Christophe Corbeaux

Présents : Corbeaux Christophe, Simon Béatrice, Callens Franck, Maiziere Gilles, Dappoigny Jean François, Barbier Mathis, Fougrouse Dominique, Lepreux Ingrid.

Absents excusés : Jacquet Anne-Laure

Absent : Burlot Astrid, Gueugnon Sébastien, Rochet Virginie, Terver Christophe

Secrétaire de séance : Callens Franck

Monsieur le Maire, Christophe Corbeaux, rappelle l'ordre du jour abordé lors de la session précédente du 27 Octobre 2025.

La feuille de clôture de la réunion précédente est signée par tous les membres du conseil municipal présents à ladite réunion.

Christophe Corbeaux développe ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Logement 48 rue Carnot, location 1er étage N°3 et transfère locataire

Le conseil décide :

de louer le logement N°3 situé 48 rue Carnot à M Croquet Cyril.

Un garant lui sera demandé.

M Adamski Claude logé au rez-de-chaussée sera transféré sur le même palier.

Son logement actuel sera rénové.

Projet de plantation d'arbres et d'arbustes avec le Parc Naturel de la Montagne de Reims

M Callens présente le projet proposé par le PNR pour la réalisation d'une plantation d'arbres fruitiers et de haies sur les terrains communaux situés à côté de la crèche et en direction de Villers-Marmery sur la Barbarie.

Cette opération s'élèvera à 1558,16 € TTC, soit 1345,87 € H.T.

La subvention versée par le PNR de la Montagne de Reims pourra atteindre 942,11 €, soit un reste à charge de 616,05 € pour la commune.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

La pépinière des Quatre Champs procédera également à la plantation, allée des noyers, de quatre arbres avec un houpier de 2 mètres (érables ou tilleuls) aux endroits prévus à cet effet. Pour un total de 431,80 TTC.

Droit de préemption

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption sur le bien suivant :
-6 rue haute des carrières.

Centre de gestion : Protection sociale complémentaire

Le conseil accepte et donne l'autorisation de lancer la consultation pour la mise en concurrence visant la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque santé

Virement et ouverture de crédits, Paiement facture JVS

Le conseil vote le virement et l'ouverture de crédits d'un montant de 7809€ pour le paiement de la facture JVS (logiciels informatiques) d'un montant de 7808.18€

Courriers

Courrier à Thomas Péhu :

En réponse au courrier précédent.

Mr le Maire donne lecture de la lettre remise à Mr Péhu Thomas concernant le terrain de la commune situé le long du chemin du CBR en direction de Verzenay.

Concernant sa demande de location une réponse lui sera donnée après le bornage.

Pour le moment il lui est demandé d'évacuer et de nettoyer les lieux avant le 31 décembre 2025.

Divers

M Fougrouse demande à M le maire s'il est averti des difficultés financières de la crèche de Verzy
M le Maire lui indique que ces problèmes seraient dus notamment au recours de personnel intérimaire

M le Maire demandera plus d'informations à ce sujet auprès de services du Grand Reims et réitère le fait que le fonctionnement de la crèche est une compétence qui appartient à la Communauté Urbaine du Grand Reims

La réunion est clôturée à 19h55

Le maire
Christophe CORBEAUX

L'adjoint, secrétaire de séance
Franck CALLENS

